

EDITO

Le Bureau Fédéral est très heureux de vous présenter la première édition de « l'Info Lettre » de la fédération. Au-delà de notre site internet et de nos parutions sur Facebook, il nous a semblé nécessaire de créer ce support d'information. Cette lettre a pour but de vous informer dans de nombreux thèmes comme la consommation, les luttes en cours des collectifs et adhérents, la vie démocratique au sein de la fédération, les rendez-vous à retenir... Cette lettre est la vôtre, nous comptons sur vous pour la faire vivre en nous faisant remonter les actions, les problématiques et les questionnements que vous rencontrez. Nous souhaitons longue vie à ce nouveau support de notre communication

INFOS RESEAU

Contrôler les charges : ça paye !

Le groupement CNL31 des locataires de la résidence Le Clos des Récollets, une résidence en copropriété de Toulouse Métropole Habitat, a contrôlé les charges 2021 en novembre 2023. Ce contrôle a été finalisé le 12/01/2024 lors d'une réunion entre le groupement CNL31 et Toulouse Métropole Habitat.

Résultat : Remboursement des charges non récupérables indûment imputées aux dix locataires : borne d'incendie : 86,64€ - Réparation de la porte du local des ordures ménagères affaissée : 115,49€ - Evacuation des ordures ménagères par « Territoire et Services » lors de la grève des éboueurs : 432€ - Nettoyage du toit terrasse : 481,12€ - Réglage de la barre antipanique de la porte du local à vélos : 116,93€.

Total à rembourser aux locataires : 1232.18€



Local Roseraie : Le collectif des locataires de la résidence La Roseraie à Toulouse est en train de récapituler l'ensemble des problèmes rencontrés dans les logements. Au-delà du dernier contrôle de charges, un travail de contrôle de la prestation de nettoyage est en cours et ce Collectif à, d'ores et déjà, obtenu l'attribution d'un local pour ses réunions et permanences.

VIE DEMOCRATIQUE

Notre dernière assemblée générale a acté la mise en place, au sein du conseil fédéral, des conseillers référents dans de nombreux domaines comme l'informatique, la copropriété, le militantisme..., au service des adhérents et collectifs et dans un rôle participatif au sein des institutions de la fédération. Un appel a été récemment lancé et nous attendons les candidatures des conseillers désireux de s'investir dans cette tâche. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

RUBRIQUE CONSO

Le tri des biodéchets c'est bon pour la planète et pour le porte-monnaie

Le « tri à la source » des biodéchets fixé par la loi Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) au 1^{er} janvier 2024, instaure un tri à domicile pour éviter l'incinération de ces déchets. Ils sont une **véritable ressource pour nos sols** lorsqu'ils sont valorisés. Ils peuvent produire un engrais naturel riche en nutriments et de l'énergie de différentes manières. Cela permet d'alléger la collecte d'ordures ménagères et en même temps de réduire la facture.

La Loi de Transition Energétique Et pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 a prévu la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025.

Il reste donc à peine moins d'un an aux collectivités pour se mettre en conformité avec la loi en mettant à la disposition de leurs concitoyens des solutions afin qu'ils puissent trier leurs biodéchets à la source.



DATE A RETENIR

- 24/05/2024 et 25/05/2024 : Participation de la CNL31 à la fête de l'humanité, à Pechbonnieu. La fédération y tiendra un stand ces deux jours.

- 01/06/2024 : Formation sur les différentes catégories de logements sociaux, qui se déroulera à la fédération, de 9h00 à 12h00